




REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2016

<p>DELIBERATION N° : 20160411_03</p> <p>OBJET : Budget primitif 2016 - Budget principal</p> <p>NOTA : Le Député-Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :</p> <p style="text-align: right;">19 AVR. 2016</p> <p>Nombre des conseillers en exercice : 39</p> <p>Présents : 31 Procuration : 3 Votants : 29 Abstention : 5 Exprimés : 29</p>	<p>L'an deux mille seize, le onze avril à dix-sept heures quinze minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON</p> <p>LEBRETON Patrick - LANDRY Christian - BAUSSILLON Inelda - MUSSARD Harry - MUSSARD Rose Andrée - BATIFOULIER Jocelyne - LEBRETON Blanche - LEBON Jean Daniel - LEJOYEUX Marie Andrée - MOREL Harry Claude - GERARD Gilberte - LEBON Guy - VIENNE Raymonde - KERBIDI Gérald - JAVELLE Blanche Reine - GRONDIN Jean Marie - HOAREAU Claudette - LEBON Marie Jo - NAZE Jean Denis - HUET Marie Josée - HUET Henri Claude - COURTOIS Lucette - ETHEVE Corine - D'JAFFAR M'ZE Mohamed - BOYER Julie - PAYET Yannis - GEORGET Marilyne - HOAREAU Sylvain - GUEZELLO Alin - FONTAINE Olivier - RIVIERE François</p> <p>Représentés YEBO Henri Claude représenté par MUSSARD Harry FRANCOMME Brigitte représentée par GUEZELLO Alin PAYET Priscilla représentée par RIVIERE François</p> <p>Absents VIENNE Axel - HOAREAU Jeannick - ASSATI Marie Pierre - GUEZELLO Rosemay - MALET Harry</p>
<p>L'élu délégué Christian LANDRY</p> 	<p>Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur Gérald KERBIDI, conseiller municipal, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>

DÉLIBÉRATION N° : 20160411_03

OBJET :

**Budget primitif 2016 -
Budget principal**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Député-Maire expose :

Le budget primitif concernant le budget principal pour l'année 2016, qui est soumis à l'approbation de l'assemblée, est caractérisé par une baisse des recettes de fonctionnement, comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires.

Au budget 2016, priorité sera donnée à la baisse des dépenses, à la non augmentation des taux des impôts locaux et enfin à un important autofinancement de nos investissements.

Nous souhaitons dès le vote du budget primitif intégrer les résultats de 2015 et les reports par anticipation.

Sur le front des recettes, notre dotation globale de fonctionnement (DGF) devrait diminuer de nouveau en 2016.

Nous souhaitons inscrire notre plan d'économies, entamé en 2015, dans la durée (Prioriser, Mutualiser, Économiser).

S'agissant des investissements, l'exercice 2016 devrait voir la fin des travaux de la médiathèque, le chantier le plus important jamais mené à ce jour sur le budget principal de la ville. Au delà de cette opération, notre budget est résolument tourné vers l'investissement, tourné vers le Saint-Joseph 2025 et ses 45 000 habitants.

Ainsi, le budget primitif 2016 s'élève à 84 769 273, 78 €, dont 53 093 100,90 € en fonctionnement, et 31 676 172,88 € en investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 53 093 100,90 €. Les grandes masses sont récapitulées dans le tableau suivant :

COMMUNE DE SAINT JOSEPH – BUDGET PRIMITIF 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2015	BP 2016	% BP à BP
011	Charges à caractère général	7 900 000,00 €	8 526 208,00 €	7,93%
012	Charges de personnel	25 105 000,00 €	24 831 000,00 €	-1,09%
65	Autres charges gestion courante	9 373 500,00 €	10 402 679,00 €	10,98%
022	Dépenses imprévues	27 870,00 €	0,00 €	-100,00%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE		42 406 370,00 €	43 759 887,00 €	3,19%
66	Charges financières	1 600 000,00 €	1 300 000,00 €	-18,75%
67	Charges exceptionnelles	100 000,00 €	193 800,00 €	93,80%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		44 106 370,00 €	45 253 687,00 €	2,60%
023	Virement à la section d'investissement	1 500 000,00 €	5 389 413,90 €	259,29%
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	1 900 000,00 €	2 450 000,00 €	28,95%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		3 400 000,00 €	7 839 413,90 €	130,57%
TOTAL		47 506 370,00 €	53 093 100,90 €	11,76%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2015	BP 2016	% BP à BP
70	Produits des services, du domaine...	1 099 400,00 €	1 133 000,00 €	3,06%
73	Impôts et taxes	28 290 000,00 €	30 132 018,00 €	6,51%
74	Dotations et participations	14 936 370,00 €	14 470 193,00 €	-3,12%
75	Autres produits de gestion courante	195 600,00 €	225 000,00 €	15,03%
013	Atténuations de charges	190 000,00 €	200 000,00 €	5,26%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		44 711 370,00 €	46 160 211,00 €	3,24%
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €	120 000,00 €	700,00%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		44 726 370,00 €	46 280 211,00 €	3,47%
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	2 780 000,00 €	2 750 000,89 €	-1,08%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		2 780 000,00 €	2 750 000,89 €	-1,08%
Résultat reporté			4 062 889,01 €	
TOTAL		47 506 370,00 €	53 093 100,90 €	11,76%

BP : Budget Primitif

- **Les recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

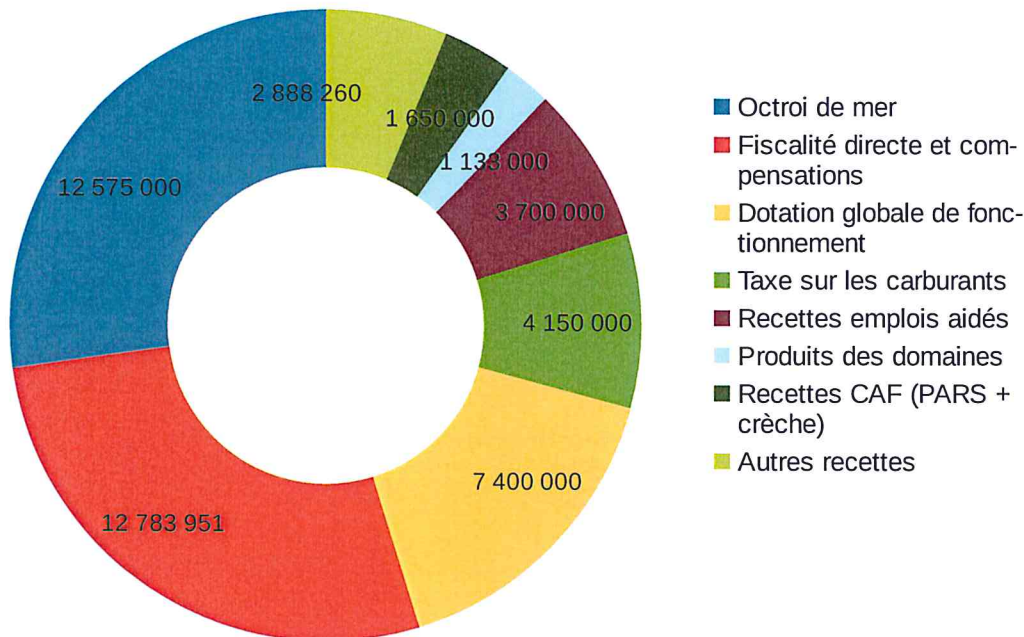
- 46 280 211 € en recettes réelles,
- 2 750 000,89 € en recettes d'ordre,
- et 4 062 889,01 € de reprise des résultats de 2015.

- *les recettes réelles*

Les recettes réelles sont celles qui sont effectivement encaissées par le comptable public.

La structure des recettes réelles de fonctionnement est présentée dans le graphique ci-dessous :

Structure des recettes réelles de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement se composent principalement :

- **du produit des services du domaine (chapitre 70)** évalué à 1 133 000 €. Il comprend notamment la participation des familles aux frais de restauration scolaire pour 650 000 € et 145 000 € de participation des familles pour la crèche 1 2 3 soleil et les micro crèches ;
- **des impôts et taxes (chapitre 73)** pour un montant de 30 132 018 €, dont principalement 11 713 518 € pour le produit de la fiscalité directe locale (hors compensations). Notons que les bases de fiscalité augmentent de 3,5 % pour la taxe d'habitation et de 2,7 % pour la taxe sur foncier bâti. Le produit de la taxe sur les carburants est estimé à 4 150 000 € (pas de notification pour le moment). S'agissant de l'octroi de mer, la recette inscrite est de 12 575 000 € contre 12 371 000 € en 2015, soit une faible progression de 1,6 %. L'attribution de compensation versée par la CASud est inscrite à hauteur de 434 000 € et la dotation de solidarité communautaire est supprimée depuis 2015.
- **des dotations et participations (chapitre 74)** d'un montant de 14 470 193 €. Ce chapitre connaît une baisse importante en 2016 (15 297 000 € en 2015). Nous prévoyons notamment un montant de DGF de 7 400 000 € en 2016 (pas de notification pour le moment) contre 7 760 000 € encaissés en 2015. Notons que notre DGF était de 8 400 000 € en 2013 et qu'elle est en baisse constante depuis. Nous prévoyons une recette de 3 700 000 € pour les emplois aidés (ici également une baisse liée à une diminution du nombre d'heures prises en charge). Les compensations fiscales sont de 1 070 000 € en 2016. Enfin, nous subissons une baisse de la prestation accueil et de restauration scolaire versée par la Caisse d'Allocations Familiales estimée à 1 100 000 € en 2016 (la prise en charge par repas passe de 1,96 € à 1,91 €).
- **des autres produits de gestion courante (chapitre 75)** à hauteur de 225 000 €.

◦ Les recettes d'ordre

Les recettes d'ordre sont des transferts à l'intérieur du budget ne donnant lieu à aucun encaissement. Il s'agit pour 2016 :

- des recettes pour travaux en régie pour un montant de 2 500 000 €,
- de l'amortissement des subventions d'équipement transférables : 250 000,89 €.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

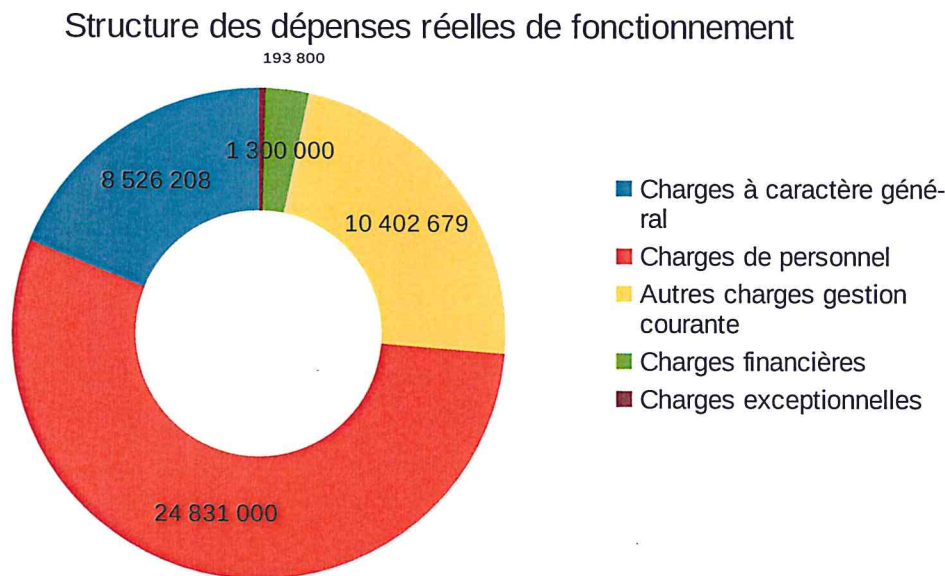
- 45 253 687 € pour les dépenses réelles,
- 7 839 413,90 € pour les dépenses d'ordre.

a) les dépenses réelles

Les dépenses réelles sont celles qui donnent lieu à des paiements chez le comptable public.

Elles se composent en majeure partie des dépenses de personnel. Les principales autres dépenses sont les charges à caractère général, les participations et subventions ainsi que les intérêts de la dette.

La structure des dépenses réelles de fonctionnement est présentée dans le graphique ci-dessous :



Pour l'exercice 2016, les dépenses réelles de fonctionnement sont soumises à de fortes restrictions. L'ensemble des services municipaux s'inscrit désormais dans une culture de gestion, dont les objectifs sont de maîtriser l'évolution des dépenses.

Nos dépenses de fonctionnement se décomposent :

- **des dépenses de personnel** (chapitre 012) qui représentent le poste le plus important pour un montant de 24 831 000 €. Nous prévoyons une baisse sur ce chapitre pour la 2ème année consécutive.

- **des charges à caractère général** (chapitre 011) c'est-à-dire l'ensemble des fournitures et prestations nécessaires au bon fonctionnement des services de la Commune. Elles sont évaluées à 8 526 208 €. Il s'agit ici d'une prévision, que nous souhaitons optimiser à la baisse dans le courant de l'année, dans la mesure du possible.
- **des autres charges de gestion (chapitre 65)**, qui s'élèvent à 10 402 679 €. Ces dernières sont en hausse, du fait principalement de l'augmentation de la subvention à la caisse des écoles. Cette augmentation est la conséquence du transfert de personnel de la Ville vers la caisse des écoles. En 2016, cette subvention est de 4 500 000 €. La subvention au CCAS de 2 925 000 € est en baisse comme les subventions aux associations dont le total est de 1 700 000 €.
- **des frais financiers** (intérêts de la dette) pour un montant de 1 300 000 €, en baisse également.
- **des charges exceptionnelles** pour un montant de 193 800 €, en hausse, principalement du fait de la prise en charge du relogement des familles de la Passerelle.

b) Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre correspondent à des mouvements à l'intérieur du budget ne faisant l'objet d'aucun décaissement. Il s'agit principalement des dotations aux amortissements pour 2 450 000 € et du virement à la section d'investissement qui atteint 5 398 413,90 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Grâce aux efforts réalisés afin d'augmenter notre autofinancement, nos dépenses d'investissement vont connaître une augmentation en 2016 (de BP à BP). Comme rappelé lors du débat d'orientations budgétaires, notre population devrait continuer à fortement augmenter dans les prochaines années, et il est important que la Commune s'équipe en conséquence.

Ainsi, la fin des travaux de la médiathèque, le chantier le plus important jamais mené sur le budget principal de la Ville, devrait mobiliser une part importante de nos crédits en 2016.

Notre budget intégrera également d'autres projets structurants pour notre Commune, dont vous retrouverez les plus importants :

- Tableau 1 : projets qui seront réalisés par des opérateurs économiques externes (dans le cadre de marchés publics notamment) ;
- Tableau 2 : projets réalisés en entreprise municipale (coûts hors main d'oeuvre).

Tableau 1 : Opérateurs externes

PROJETS :	Budget 2016
REHABILITATION DES HYDRANTS	86 500
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU POLE ADMINISTRATIF COMMUNAL	118 600
ETUDES ET TRAVAUX AD'AP (AGENDA D'ACCESSIBILITE)	130 000
CORRIDOR ÉCOLOGIQUE OPERATION BADERA	141 000
RECALIBRAGE ET RÉFECTION DE DIVERSES VOIRIES	217 000
GROUPE FROID / CLIMATISATION HOTEL DE VILLE	250 000
PARTICIPATIONS AUX OPÉRATIONS DE LOGEMENTS	300 000
ENDIGUEMENT RIVIERE DES REMPARTS ETUDES	326 000
PORTAGE FONCIER EPFR	400 000
EQUIPEMENT MEDIATHEQUE	500 000
ACQUISITION DE TERRAINS	900 000
CONSTRUCTION DE LA CRECHE DE VINCENDO	1 000 000
AMENAGEMENT DE LA RUE DU COMMANDANT MAHE	1 717 040
CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE	5 387 000

Tableau 2 : Entreprise municipale

PROJETS :	Budget 2016 (hors main d'oeuvre)
AMÉNAGEMENT D'UN PARKING AU BUTOR SUR LA RUE RAPHAËL BABET	73 965
MAISON DE VEILLEE MORTUAIRE DU BUTOR	92 700
PAAVEA TRANCHE 2 (ANCIEN MARCHÉ COUVERT)	108 000
CRECHE 1,2,3 SOLEIL (MISE AUX NORMES ET EXTENSION)	190 000
AMÉNAGEMENT DE LA RUE JUSTINIEN VITRY	175 902
BASSIN D'APPRENTISSAGE DE JEAN PETIT	176 500
TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES VOIRIES (FINISSEUR)	350 000
AMÉNAGEMENT DE LA RUE MAURY	366 000

Ainsi, les dépenses d'équipement et les travaux en régie sont prévus à hauteur de 15,1 M€ pour l'exercice 2016, ce qui représente un effort important dans le contexte actuel.

- **Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement se décomposent de la façon suivante :

- remboursement du capital de la dette 3 300 000 €
- remboursement crédits revolving* 8 000 000 €
- dépenses d'équipement** 12 624 040 €
- autres dépenses d'investissement 656 000 €
- dépenses d'ordre*** 5 750 000,89 €

Notons que nous reprenons également les restes à réaliser 1 287 408,30 €, compte tenu de la reprise anticipée des résultats.

crédits revolving : il s'agit d'emprunt servant également de ligne de trésorerie. Les mouvements de tirage et remboursement sur ligne de trésorerie doivent faire l'objet d'inscriptions budgétaires*

*dépenses d'équipement** : comprennent les études, les travaux, les acquisitions d'immobilisations ainsi que les subventions d'équipement versées.*

*dépenses d'ordre*** : comprennent les travaux neufs en régie, l'amortissement des subventions d'équipement transférables ainsi que les crédits nécessaires aux remboursements d'avance sur les marchés.*

- **Les recettes d'investissement :**

Les recettes d'investissement se décomposent de la façon suivante :

○ ressources propres*	1 187 000 €
○ virement à la section d'investissement.....	5 389 413,90 €
○ subventions.....	4 071 346 €
○ emprunts.....	3 500 000 €
○ tirages sur crédits revolving.....	8 000 000 €
○ recettes d'ordre**	5 450 000 €
○ produits de cessions.....	500 000 €

Notons que nous reprenons également les restes à réaliser en recettes pour 691 054 € ainsi que le résultat excédentaire 2015 de 2 887 358,98 €.

Ressources propres : comprennent le produit du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée, le produit de la Taxe locale d'équipement principalement et du Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi.*

*Recettes d'ordre** : comprennent les dotations aux amortissements ainsi que les crédits nécessaires aux remboursements d'avance sur les marchés.*

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Député-Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°3,

Vu la proposition du Député-Maire à l'assemblée de procéder au vote par section,

Vu l'approbation du vote par section à l'unanimité des suffrages exprimés,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité des suffrages exprimés** :

Article 1^{er} .- ADOPTE le budget primitif 2016 – budget principal, par section comme suit :

Section de fonctionnement

Présents : 31

Représentés : 3

Pour : 29

Abstentions : 5 (GUEZELLO Alin - RIVIERE François - FONTAINE Olivier - GUEZELLO Alin pour la procuration de FRANCOMME Brigitte - RIVIERE François pour la procuration de PAYET Priscilla)

Contre : 0

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2016	Chapitre	Libellé	BP 2016
70	Produits des services, du domaine...	1 133 000,00 €	011	Charges à caractère général	8 526 208,00 €
73	Impôts et taxes	30 132 018,00 €	012	Charges de personnel	24 831 000,00 €
74	Dotations et participations	14 470 193,00 €	65	Autres charges gestion courante	10 402 679,00 €
75	Autres produits de gestion courante	225 000,00 €	66	Charges financières	1 300 000,00 €
013	Atténuations de charges	200 000,00 €	67	Charges exceptionnelles	193 800,00 €
77	Produits exceptionnels	120 000,00 €	023	Virement à la section d'investissement	5 389 413,90 €
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	2 750 000,89 €	042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	2 450 000,00 €
Résultat reporté		4 062 889,01 €			
TOTAL		53 093 100,90 €	TOTAL		53 093 100,90 €

Section d'investissement

Présents : 31

Représentés : 3

Pour : 29

Abstentions : 5 (GUEZELLO Alin - RIVIERE François - FONTAINE Olivier - GUEZELLO Alin pour la procuration de FRANCOMME Brigitte - RIVIERE François pour la procuration de PAYET Priscilla)

Contre : 0

RECETTES D'INVESTISSEMENT				DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	RAR 2015	BP 2016	Chapitre	Libellé	RAR 2015	BP 2016
13	Subventions d'investissement	191 054,00 €	4 071 346,00 €	20	Immobilisations incorporelles	384 412,18 €	524 700,00 €
10	Dotations, fonds divers...		1 187 000,00 €	204	Subventions d'équipement versées	99 593,45 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00 €	11 500 000,00 €	21	Immobilisations corporelles	338 539,27 €	2 639 500,00 €
024	Produits des cessions		500 000,00 €	23	Immobilisations en cours	464 863,40 €	9 459 840,00 €
021	virement de la section de fonctionnement		5 389 413,90 €	13	Subvention d'investissement reçue		1 500,00 €
040	Opé. D'ordre de transfert entre sections		2 450 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées		11 300 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		3 000 000,00 €	26	Participations		56 000,00 €
				27	Autres immobilisations financières		600 000,00 €
				020	Dépenses imprévues		57 223,69 €
				040	Opé. D'ordre de transfert entre sections		2 750 000,89 €
				041	Opérations patrimoniales		3 000 000,00 €
Excédent reporté			2 887 358,98 €	TOTAL		1 287 408,30 €	30 388 764,58 €
TOTAL		691 054,00 €	30 985 118,88 €	TOTAL		1 287 408,30 €	30 388 764,58 €
TOTAL GENERAL		31 676 172,88 €		TOTAL GENERAL		31 676 172,88 €	

Article 2.- **AUTORISE** le Député-Maire à signer tout document ou ~~pièce se rapportant à cette~~ affaire.

Article 3.- Le Député-Maire et le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Article 4.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
L'élu délégué
Christian LANDRY

Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

